



PROVINCE DE QUÉBEC PAROISSE DE SAINT-CÔME

À une **séance extraordinaire** du Conseil municipal, tenue le **jeudi 18 décembre 2014 à 19h30** au lieu ordinaire des séances étaient présents :

Martin Bordeleau, *Maire*
Jean-Pierre Picard, *conseiller siège no 1*
Guy Laverdière, *conseiller siège no 2*
Marie-Claude Thériault, *conseillère siège no 3*
François Chevrier, *conseiller siège no 4*
Manon Pagette, *conseillère siège no 5*
Michel Venne, *conseiller siège no 6*

Les membres du conseil municipal, étant tous présents, renoncent à l'avis de convocation et conviennent de tenir la présente séance extraordinaire du conseil.

Formant le conseil au complet et siégeant sous la présidence de Martin Bordeleau, Maire. Alice Riopel, directrice générale est aussi présente.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande un moment de recueillement et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire, après vérification constate la présence de tous les élus et déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. APPEL D'OFFRE TRAVAUX PHASE 2-CLINIQUE SOUS-SOL HÔTEL DE VILLE

FINANCE

4. PROGRAMME TECQ 2010-2013-APPROBATION REDDITION DE COMPTE FINAL

VIE COMMUNAUTAIRE

5. APPUI PROJET CPVL-LOISIR CULTUREL ET SCIENTIFIQUE

DIVERS

6. PÉRIODE DE QUESTIONS
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

488-2014

Les membres du conseil municipal ayant voté il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

3. APPEL D'OFFRE TRAVAUX PHASE 2-CLINIQUE SOUS-SOL HÔTEL DE VILLE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

489-2014

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité lance un appel d'offre afin d'exécuter des travaux de construction pour la phase 2 de la transformation du sous-sol de l'Hôtel de Ville en clinique médicale point de chute du CLSC et que la firme Héту-Bellehumeur soit par la présente autorisée à préparer les plans et devis à cet effet.

Adopté

FINANCE

4. PROGRAMME TECQ 2010-2013-APPROBATION REDDITION DE COMPTE FINALE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

490-2014

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de la Paroisse de Saint-Côme approuve les travaux dans la reddition de compte finale pour le programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2010-2013.

Adopté

CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE

5. APPUI PROJET CPVL-LOISIR CULTUREL ET SCIENTIFIQUE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

491-2014

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de la Paroisse de Saint-Côme appui le Centre du Patrimoine Vivant de Lanaudière (CPVL) dans sa démarche pour participer au Programme de soutien au développement du loisir culturel et scientifique et s'engage à faciliter la tenue de cette activité en mettant les locaux et ressources nécessaires à la disposition du CPVL pour la tenue de cet événement.

Adopté

DIVERS

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la période de questions ouverte et invite les personnes présentes dans l'assemblée à s'exprimer.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

492-2014

Il est présentement 20h00 et les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit et est levée.

Adopté

Martin Bordeleau
Maire

Alice Riopel
Directrice générale